

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MARIE-ROLLET, TENUE LE 12 NOVEMBRE 2007 AU 3000, BOUL. HOCHELAGA, QUÉBEC, SOUS L'ANIMATION DE MONSIEUR CHRISTIAN PLEAU, À LAQUELLE IL Y A QUORUM.

SONT PRÉSENTS :

Lucien Dubé	Jean Sébastien Lavoie
André Duchesne	Louise Michaud
Jocelyne Jacques	Marc Moreau
Sophie Laberge	Joliane Pilote

SONT ABSENTS :

Denis Dufour
Linda Hinse
Danielle Plante

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Jean Barnard, directeur adjoint, Christian Pleau, directeur du Centre et Louise Poulin, secrétaire du conseil.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion est ouverte à 16 h 40. Monsieur Christian Pleau agit à titre d'animateur en l'absence du président, monsieur Denis Dufour. Madame Louise Poulin fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.006-07-08

Monsieur Pleau donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. L'ordre du jour est adopté après l'ajout du point *Salon éducation emploi*. Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2007

C.E.007-07-08

Il est proposé par Jocelyne Jacques d'adopter le procès-verbal tel que rédigé. Adopté à l'unanimité.

4. INFORMATION GÉNÉRALE

4.1 Parade des jouets

Monsieur Pleau félicite les élèves et les enseignants pour l'excellent travail pour la préparation de cette activité. Cependant, l'an prochain une attention particulière devra être apportée pour l'affichage du nom du Centre sur les «chars allégoriques».

5. PLAN DE RÉUSSITE 2007-2010

C.E.008-07-08

CONSIDÉRANT qu'il est du pouvoir du Conseil d'établissement d'adopter le *Plan de réussite* du Centre ;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des membres du Conseil d'établissement ;

Il est proposé par Sophie Laberge et résolu unanimement d'adopter le *Plan de Réussite 2007-2010* du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet, tel que déposé pour valoir comme si réitéré au long aux présentes et conservé aux archives sous la cote C.E. 008-07-08.

6. ASSIDUITÉ DES ÉLÈVES

Monsieur Pleau dépose un projet visant à promouvoir l'assiduité des élèves aux cours.

Après discussion, il a été convenu d'apporter quelques modifications au projet déposé et de le présenter à l'ensemble des enseignants. Par la suite, si besoin, pour validation finale, Monsieur Pleau fera parvenir le document aux membres du conseil. Le lancement du concours se fera en janvier 2008.

7. RÉSULTATS FINANCIERS 2006-2007

Monsieur Pleau dépose la situation financière du Centre pour l'année 2006-2007 et en fait une brève explication.

8 DOSSIERS EN CONSULTATION

C.E.009-07-08

8.1 Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte

CONSIDÉRANT qu'il est du pouvoir du Conseil d'établissement de se prononcer sur la liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte ;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des membres du Conseil d'établissement ;

Il est proposé par Marc Moreau et résolu unanimement d'adopter sans modification le territoire de recrutement qui concerne la formation professionnelle et de laisser aux écoles concernées le soin de se prononcer sur le document déposé pour consultation.

8.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

CONSIDÉRANT qu'il est du pouvoir du Conseil d'établissement de se prononcer sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

C.E.010-07-08

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des membres du Conseil d'établissement ;

Il est proposé par Lucien Dubé et résolu unanimement d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 tel que déposé pour valoir comme si réécrit au long aux présentes et conservé aux archives sous la cote 010-07-08.

8.3 CADRE D'ORGANISATION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2008-2009

CONSIDÉRANT qu'il est du pouvoir du Conseil d'établissement de se prononcer sur le cadre d'organisation des services éducatifs 2008-2009 ;

C.E.011-07-08

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des membres du Conseil d'établissement;

Il est proposé par André Duchesne et résolu unanimement que le Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet laisse le soin aux écoles concernées de se prononcer sur le document déposé pour consultation.

8.4 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE, DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE POUR 2008-2009

CONSIDÉRANT qu'il est du pouvoir du Conseil d'établissement de se prononcer sur les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2008-2009 ;

C.E.012-07-08

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des membres du Conseil d'établissement ;

Il est proposé par Sophie Laberge et adopté unanimement que le Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Marie-Rollet laisse le soin aux écoles concernées de se prononcer sur le document déposé pour consultation.

9. QUESTION DES MEMBRES

9.1 Salon éducation emploi

Monsieur Lucien Dubé félicite le personnel administratif et les enseignants pour leur implication dans la réalisation du salon. Cette activité donne une bonne visibilité au Centre.

9.2 Halloween

La participation des élèves a été très bonne et l'activité fut un succès.

9.3 Radio étudiante

Monsieur Pleau fera un suivi dans ce dossier.

9.4 Internet sans fil

Monsieur Pleau fera également un suivi dans ce dossier.

10. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre se tiendra le lundi 21 janvier 2008 à 16 h 30.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.E.013-07-08

Il est proposé par Marc Moreau et adopté unanimement de lever l'assemblée à 18 h 50.

Christian Pleau
Directeur

Louise Poulin
Secrétaire

DOCUMENTS D'INFORMATION

Les documents suivants ont été remis aux membres du comité :

- Projet du Plan de réussite 2007-2010 ;
- Projet visant à promouvoir l'assiduité des élèves ;
- Dossiers en consultation :
 - Liste des écoles et des centres en opération
 - Plan triennal de répartition et destination des immeubles
 - Cadre d'organisation des services éducatifs
 - Critères d'inscriptions des élèves du préscolaire, primaire et du secondaire
- Résultats financiers 2006-2007.